



VAL DE FENSCH  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# L'AGGLO SOUTIEN L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR



INFORMATIONS ET CONDITIONS  
SUR [AGGLO-VALDEFENSCH.FR](http://AGGLO-VALDEFENSCH.FR)



**Jetons moins  
Triens mieux**  
Chaque geste compte

# QUI EST CONCERNÉ ?

La campagne d'aide à l'achat d'un composteur s'applique à **tout habitant du territoire du Val de Fensch.**

Elle s'adresse aux particuliers, qu'ils soient propriétaires de leur logement ou locataires, **sans condition de ressources.**

L'aide est versée dans la limite d'une demande par foyer fiscal, **pour un équipement acquis (hors accessoires) à partir du 26 février 2024.**

# QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

## POUR UN COMPOSTEUR D'UN VOLUME INFÉRIEUR OU ÉGAL À 360L

Cette aide est fixée à 50 % du prix d'achat et plafonnée à 15 €.

Exemples :

- Pour un composteur d'une valeur de 20€, l'aide sera de 10€
- Pour un composteur d'une valeur de 40€, l'aide sera de 15€

## POUR UN COMPOSTEUR D'UN VOLUME SUPÉRIEUR À 360L

Cette aide est fixée à 50 % du prix d'achat et plafonnée à 20 €.

Exemples :

- Pour un composteur d'une valeur de 30€, l'aide sera de 15€
- Pour un composteur d'une valeur de 50€, l'aide sera de 20€

# COMMENT PROCÉDER ?

## DEMANDER UNE FACTURE DÉTAILLÉE À VOTRE REVENDEUR

Doivent y figurer votre nom et prénom, votre adresse, le montant TTC de l'équipement acquis, la contenance.

## DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE

SOIT EN LIGNE SUR [AGGLO-VALDEFENSCH.FR](http://AGGLO-VALDEFENSCH.FR)

SOIT EN DÉPOSANT VOTRE DOSSIER À L'HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

Dans les deux cas, vous devrez fournir une copie de la facture, de votre carte d'identité, un justificatif de domicile et votre RIB.

INFORMATIONS ET CONDITIONS SUR [AGGLO-VALDEFENSCH.FR](http://AGGLO-VALDEFENSCH.FR) OU  
[ENVIRONNEMENT@AGGLO-VALDEFENSCH.FR](mailto:ENVIRONNEMENT@AGGLO-VALDEFENSCH.FR) OU 0 800 33 67 24 (APPEL GRATUIT)

